

---

ÉDUCATION PERMANENTE

**Soins dentaires et précarité :  
quand la peur du dentiste est un moindre mal...**



**Belgique, Bruxelles, le 18 septembre 2020 – Peu de personnes consulteraient régulièrement leur dentiste. Derrière la peur du redoutable arracheur de dents se cache d'autres raisons, révélatrices de certains dysfonctionnements de notre système de santé. C'est ce que met en avant la nouvelle brochure de l'asbl Question Santé : « Soins dentaires et précarité. Quand la peur du dentiste est un moindre mal...».**

Selon les professionnels de la santé, les Belges consulteraient de plus en plus leur dentiste. Mais, malgré les progrès constatés, un Belge sur deux ne consulterait toujours pas un dentiste tous les ans, ce qui est pourtant recommandé et vivement encouragé. Pire, un Belge sur 5 ne consulterait même pas le dentiste une fois tous les 5 ans.

Lorsque l'on tente d'expliquer le non recours aux soins dentaires, la peur de la douleur est souvent évoquée, mais souvent, elle est loin d'être la raison principale. Le coût des soins

influencerait davantage la décision des patients de ne pas se rendre chez le dentiste. C'est ce qui ressort des témoignages récoltés dans la dernière brochure de l'asbl [Question Santé](#).

### Un système qui a des ratés

Notre système de santé est souvent considéré comme égalitaire au regard de la série de mesures d'accompagnement et d'incitants financiers mis en place pour favoriser l'accès aux soins des personnes dites précarisées. Toutefois, dans les faits, force est de constater que ces mesures ne fonctionnent pas toujours avec l'efficacité rêvée.

Lors des groupes de parole animés par Question Santé, plusieurs participants ont confié se méfier particulièrement du montant des soins dentaires, souvent élevé et rarement prévisible. Ils ont par ailleurs pointé la difficulté de (re)connaître les praticiens conventionnés et de s'y retrouver dans la complexité du système de remboursement. Ils ont aussi dénoncé la difficulté à obtenir des informations claires et complètes sur les tarifs ou les plans de soins. Enfin, les participants ont admis ne pas faire appel aux aides dont ils pourraient bénéficier ou ne pas nécessairement obtenir celles qui pourtant leur sont accessibles, ainsi que les difficultés rencontrées lorsque finalement ils obtiennent cet accès.

### La peur du jugement

Au-delà de la barrière financière, d'autres freins ont été évoqués pour justifier une non fréquentation régulière des cabinets dentaires. Parmi ceux-ci : la peur d'être jugé. Les dentistes seraient parfois vus ou pressentis comme des donneurs de leçons de morale et manquant d'empathie. « Pour des raisons financières, je suis restée longtemps sans pouvoir me soigner les dents. Quand la situation a changé, j'ai pensé que ça allait être chaud la première visite et qu'on allait me dire que ce n'était pas bien. Il a fallu faire un effort pour y aller » a ainsi expliqué Fatima. L'importance de l'écoute et de l'information a également été largement soulignée comme étant des qualités que doit avoir un bon dentiste. Au-delà de cette demande, les participants ont exprimé le souhait d'être considérés comme des interlocuteurs et non pas comme des dossiers.

Les différents témoignages recueillis dans la brochure « Soins dentaires et précarité. Quand la peur du dentiste est un moindre mal... » de l'asbl Question Santé, mettent finalement le doigt sur certains écueils de notre système de santé. En effet, beaucoup de raisons du non recours aux soins en disent long sur les inégalités de notre système de santé ainsi que sur la manière dont les professionnels considèrent leur rôle et leurs patients.

[Découvrir notre nouvelle brochure](#)

### A propos de la brochure d'éducation permanente

Pour prendre connaissance de cette nouvelle brochure, vous pouvez consulter le site : [www.questionsante.org/educationpermanente](http://www.questionsante.org/educationpermanente). Elle est disponible gratuitement auprès de l'asbl Question Santé et peut être commandée par courrier Rue du Viaduc, 72 – 1050 Bruxelles, par téléphone au +32 (0)2 512 41 74 ou par email à [info@questionsante.org](mailto:info@questionsante.org).

### A propos de Question Santé

L'asbl Question Santé met en débat les enjeux individuels et collectifs de la santé et les traduit en projets et outils, accessibles à des publics variés. Elle est un acteur reconnu dans le domaine de la santé, en matière d'information, d'éducation, d'animation, de gestion de projet et de communication. Intégrée dans de multiples réseaux d'acteurs institutionnels et de terrain, Question Santé s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire, à l'écoute des besoins et des évolutions sociétales.

### CONTACT PRESSE :

Mélissa Rigot  
Chargée de communication  
[melissa@questionsante.org](mailto:melissa@questionsante.org)  
+32 2 512 41 74

---



AVEC LE SOUTIEN DE :



---

Copyright © 2020 Question Santé ASBL, tous droits réservés.

Notre adresse email : [info@questionsante.org](mailto:info@questionsante.org)

**Question Santé ASBL**

Rue du Viaduc 72, 1050 Bruxelles - Belgique

Tél : +32 (0)2 512 4174 - [www.questionsante.org](http://www.questionsante.org)

Entreprise : N°422 023 343, inscrite au RPM de Bruxelles

IBAN : BE98 0682 1150 5493

Vous recevez cet email car vous vous êtes inscrit sur la liste de distribution de Question Santé.

Vous souhaitez modifier la manière dont vous recevez nos e-mails ?

[Modifiez vos préférences](#) ou [désabonnez-vous de cette liste](#)

---

This email was sent to [willydiseno@hotmail.com](mailto:willydiseno@hotmail.com)

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Question Santé ASBL · rue du Viaduc 72 · Bruxelles 1050 · Belgium